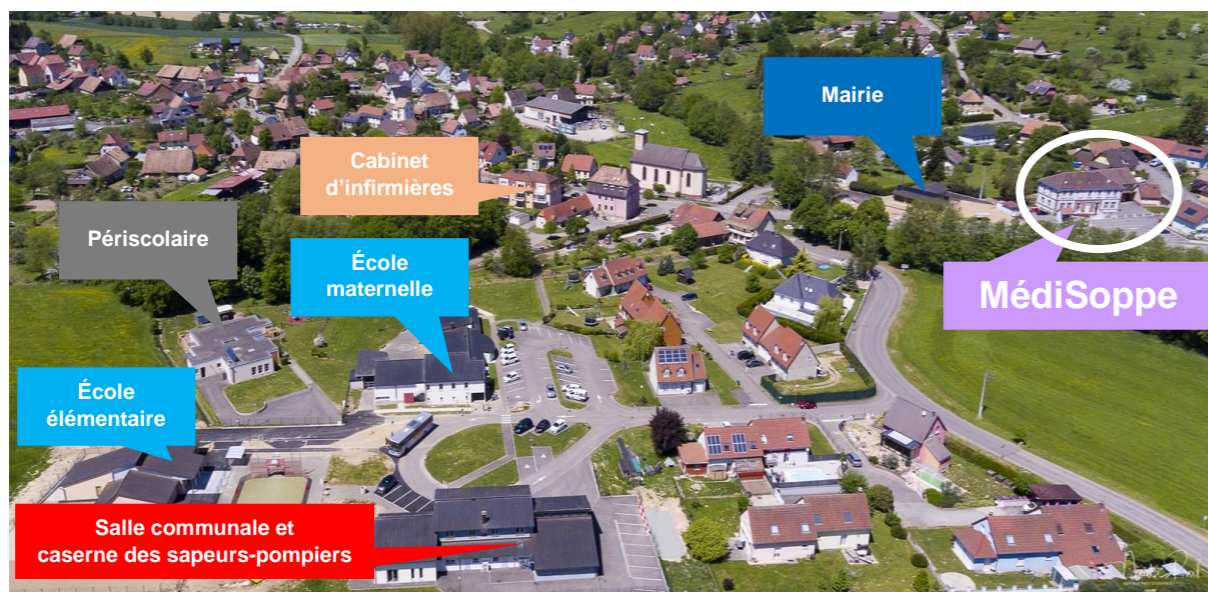


Soppe-le-Bas, une commune dynamique aux multiples atouts

Commune d'environ 800 habitants, Soppe-le-Bas se trouve à mi-chemin entre Mulhouse (Haut-Rhin) et Belfort (Territoire de Belfort), au bord de la route qui relie Lyon à Strasbourg, à moins de 10 km d'un accès à l'autoroute A36. Le village offre un bon compromis à ceux qui souhaitent vivre à la campagne sans s'éloigner des grands axes de circulation. Routes et autoroutes permettent de rejoindre facilement les gares (TGV) de Mulhouse et de Belfort-Montbéliard, situées respectivement à 25 km et 30 km de Soppe-le-Bas, ainsi que l'aéroport international de Bâle-Mulhouse-Fribourg (Euroairport), distant de 50 km.

Situé aux confins de l'Alsace et de la Franche-Comté, le village est au cœur d'une région vivante où tradition et modernité se mêlent pour un art de vivre faisant écho à la beauté des paysages et à la diversité des reliefs. La proximité avec la Suisse et l'Allemagne en font un territoire ouvert sur l'Europe.

Outre sa situation géographique attrayante, Soppe-le-Bas peut se prévaloir d'équipements modernes, tournés vers l'avenir : écoles maternelle et élémentaire, périscolaire, terrain multisport, salle communale, caserne des sapeurs-pompiers abritant un corps intercommunal qui compte parmi les plus dynamiques du secteur. Sans oublier qu'un cabinet infirmier est déjà présent dans le village.



Ne pas jeter sur la voie publique

Fort d'une vie associative riche, le village compte aussi un certain nombre d'entreprises, implantées pour certaines dans la zone d'activité située à la périphérie de la commune. Malgré la taille modeste de Soppe-le-Bas, des activités de nature variée sont représentées.

Retrouvez tous les détails sur le site Internet www.soppe-le-bas.fr.

Contact :

Mairie de Soppe-le-Bas – 1, rue de Guewenheim – 68780 Soppe-le-Bas – France
Tél. +33 3 89 26 90 68 – E-mail : mairie@soppe-le-bas.fr

www.soppe-le-bas.fr / [f soppe le bas](https://www.facebook.com/soppe.le.bas)



Répondre aujourd'hui aux besoins de demain

Vieillesse de la population, forte augmentation des maladies chroniques, démographie médicale, conditions d'exercice des professionnels de santé, qualité des soins : autant d'aspects dont il importe de tenir compte aujourd'hui pour assurer le bien-être et la sécurité de la population demain.

L'accès à l'offre de santé est au cœur des préoccupations des Français. Consciente des enjeux, la commune de Soppe-le-Bas entend proposer des infrastructures de proximité adaptées et modernes facilitant l'exercice collectif pour les professionnels de santé. Pour ce faire, elle a lancé le projet MédiSoppe.

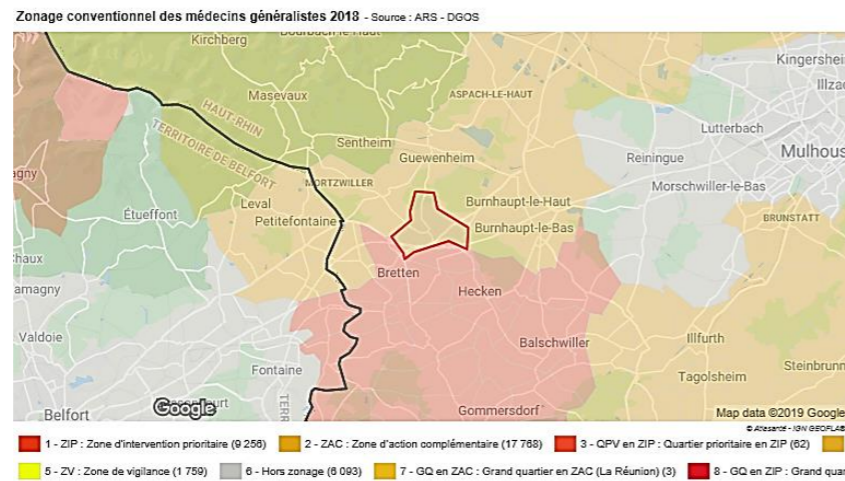
Permettre à des acteurs de la santé d'exercer leur activité professionnelle de façon optimale au service de la population soppoise et des environs tout en bénéficiant d'une haute qualité de vie, tel est l'objectif de la commune.

MédiSoppe, un projet nécessaire

Les chiffres de la densité médicale semblent favorables dans la région, mais ils ne témoignent pas de la réalité locale, car les disparités sont très importantes, avec une densité qui varie du simple au double. Le canton de Masevaux, dont fait partie Soppe-le-Bas, compte parmi les zones les moins pourvues en médecins généralistes.

Dans le zonage médecins 2018 de l'Agence régionale de santé Grand Est, Soppe-le-Bas est classé en **zone d'action complémentaire** (voir carte ci-dessous). Les zones d'action complémentaire sont, certes, moins impactées par le manque de médecins que les zones d'intervention prioritaire, mais nécessitent de mettre en œuvre des moyens pour éviter que la situation ne se détériore.

Actuellement, le manque de médecins généralistes se traduit déjà par une charge de travail accrue pour les professionnels de santé locaux. Les départs en retraite des médecins généralistes à moyen terme sur le bassin de population soulignent la nécessité d'anticiper la désertification.



Notre bassin de population dans un rayon de 6 km compte plus de 11 600 habitants, avec une couverture géographique qui s'étend à l'ouest jusqu'à Lachapelle-sous-Rougemont dans le Territoire de Belfort, à l'est jusqu'à Burnhaupt-le-Bas, au nord jusqu'à Senheim et au sud jusqu'à Guevenatten.

Cinq médecins et treize infirmiers sont actuellement présents sur ce territoire.

Des locaux au service d'un projet de santé territorial

La commune de Soppe-le-Bas a conçu un **projet souple** laissant une marge de manœuvre maximale aux professionnels de santé désireux de s'installer sur son territoire : en leur proposant des locaux refaits à neuf et équipés de technologies modernes, au rez-de-chaussée de l'ancienne école élémentaire, elle entend compléter de façon rationnelle les infrastructures existantes pour **faciliter l'accès aux soins et assurer la pérennité d'une offre de soins de qualité**. Il importe à la commune de trouver des réponses adaptées aux exigences des professionnels de santé, mais aussi aux besoins multiples et spécifiques des territoires ruraux, en termes de santé et de vie sociale. L'ouverture vers les jeunes professionnels de santé et vers l'innovation (médicale et sociale, professionnelle et technologique) a toute sa place dans ce projet articulé autour de médecins.

Le projet en un coup d'œil

Le plan ci-dessous (non contractuel, susceptible de modifications) illustre les locaux projetés. Ils comprennent notamment les éléments suivants :

- 3 cabinets médicaux de 25 m² ;
- 1 accueil de 22 m² ;
- 2 W-C PMR de 5,5 m² ;
- 1 couloir de 16,5 m² ;
- 1 salle de détente de 28 m² ;
- 1 rampe d'accès PMR.



Ci-dessus, la mairie avec, à l'arrière-plan, l'ancienne école élémentaire

Le bâtiment est situé au cœur du village, à quelques pas de la nouvelle mairie, avec des places de stationnement à proximité. Les détails du dossier technique sont disponibles dans la présentation publiée sur Internet à l'adresse www.soppe-le-bas.fr/medisoppe.

